

» PRESSE NATIONALE

Politique 

L'EXPRESSION
QUOTIDIENNE

LUTTE CONTRE L'ORPAILLAGE ILLÉGAL : LES FDS MÈNENT UNE GUERRE SANS RÉPIT

Un excellent travail des Forces de Sécurité et de Défense (FDS) en seulement quelques mois. Sous l'impulsion du Conseil National de Sécurité (CNS), les Forces de l'ordre multiplient les raids d'envergure, détruisent massivement la logistique des réseaux illégaux et procèdent à de nombreuses interpellations. L'action renforcée des Forces de Défense et de Sécurité, notamment via le Groupement de Sécurité de Lutte contre l'Orpaillage Illégal (GS-LOI), a permis d'obtenir des résultats majeurs sur plusieurs fronts. Sur le fleuve Comoé, dans le secteur de Dabakala, dans la zone d'Odienné, d'importantes saisies de matériels et des arrestations ont eu lieu. Le bilan à mi-parcours de la Gendarmerie nationale de Côte d'Ivoire pour l'année 2026 fait état de 1 114 sites d'orpaillage clandestin détruits entre le 1er janvier et le 31 juillet 2026. Elle rapporte également que 1 531 personnes ont été interpellées sur la même période. Ce rapport a été publié par le Groupement de Sécurité de Lutte contre l'Orpaillage Illégal (GS-LOI), sous la direction du général Alexandre Apalo Touré, qui mène une guerre sans répit contre l'orpaillage illégal. Cela témoigne d'une intensification majeure de la répression sur l'ensemble du territoire national.

Fraternité
Matin

DIPLOMATIE : PATRICK ACHI REÇU PAR LE PRÉSIDENT DU VIETNAM

Le président de l'Assemblée nationale et une délégation de députés ivoiriens sont au Vietnam depuis le 23 août, à l'invitation de leurs homologues. Entre la Côte d'Ivoire et le Vietnam, il y a de la distance. Mais les quelque 11 000 kilomètres qui séparent ces deux grands producteurs de palmier à huile d'Afrique de l'Ouest et d'Asie n'entachent pas la qualité de leurs relations. Des relations qui datent de plus de 50 ans et qui, sous l'impulsion du Président Alassane Ouattara, se sont amplifiées. Bonifiées. Au point que la Côte d'Ivoire est aujourd'hui le premier partenaire commercial du Vietnam. Avec des échanges records en 2025 de plus de 1 200 milliards de FCFA. Ces relations privilégiées, maintenues par le Président Alassane Ouattara, ont fait que dès leur arrivée au Vietnam, la délégation d'élus ivoiriens, conduite par Patrick Achi, a été reçue par le Président de la République du Vietnam. Au cours de l'audience, Patrick Achi a traduit les amitiés du Chef de l'État, Alassane Ouattara, à son homologue vietnamien, Tô Lam. Le numéro un du Vietnam a exprimé l'intérêt des entreprises vietnamiennes à investir en Côte d'Ivoire sur la base de conditions favorables aux investissements privés.

Fraternité
Matin

MATÉRIALISATION DE LA FRONTIÈRE CÔTE D'IVOIRE-MALI : LE TRACÉ DÉFINITIF ACTÉ PAR LES DEUX PAYS

La limite administrative de la frontière commune entre la Côte d'Ivoire et le Mali sera désormais matérialisée. Au terme de cinq jours d'échanges techniques, les deux parties ont adopté consensuellement le tracé définitif de cette frontière, ainsi que l'avant-projet de Traité de sa délimitation. C'était à l'occasion de la troisième rencontre de la Commission technique mixte de Matérialisation de la frontière tenue, du 21 au 25 août, à Bamako. Selon le communiqué de la Commission Nationale des Frontières de Côte d'Ivoire (CNFCI), cette réunion avait pour objectif d'examiner les résultats de la mission conjointe de reconnaissance technique menée, du 12 au 19 avril 2026, dans la zone Pogo-Zégoua, puis de parvenir à un accord sur le tracé définitif de la frontière commune. Les experts ivoiriens et maliens ont également validé le schéma du canevas de base, qui servira de référence pour les prochaines opérations de démarcation et d'installation des bornes frontalières.

PRÉVENTION ET LUTTE CONTRE LA CORRUPTION : LE CORPS DIPLOMATIQUE À L'ÉCOLE DES NOUVELLES TECHNOLOGIES

La Haute Autorité pour la Bonne Gouvernance (HABG) a pris part, récemment, à l'atelier de sensibilisation et de renforcement des capacités organisé par le ministère des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, à la salle des banquets du ministère, consacré aux différentes formes de corruption ainsi qu'aux mécanismes de prévention et de lutte contre ce phénomène. La cérémonie d'ouverture a enregistré l'intervention d'Oumar Doh Diamouténé, le secrétaire général de la HABG aux côtés de S.E.M. Koidiané Noël Ahounan, ambassadeur, directeur des enjeux globaux. Le président les travaux, Dr Nahou Yéo, directeur de cabinet, représentant la ministre d'État Nialé Kaba, a souligné la nécessité de renforcer la culture d'intégrité, de transparence et de responsabilité au sein du corps diplomatique. Organisés en présentiel et en ligne, les travaux ont porté sur les différentes formes de corruption et leurs facteurs favorisants ; l'action gouvernementale et le cadre juridique de lutte contre la corruption ; le rôle de la société civile dans la promotion de la transparence et de la redevabilité.

Economie 

INFRASTRUCTURE ROUTIÈRES / BOUNKANI : 419 KM ET 265 MILLIARDS FCFA DE ROUTE ET BITUME, « UN TÉMOIGNAGE », SELON HIEN SIÉ

Le ministre des Infrastructures et de l'Entretien routier, Hien Yacouba Sié, a effectué, le mercredi 26 août 2026, une visite des terrains sur plusieurs chantiers routiers dans le Bounkani. Ces chantiers visent à améliorer la mobilité, désenclaver les localités et faciliter l'évacuation des productions agricoles dans cette région du Nord-Est de la Côte d'Ivoire. Parmi les principaux projets, figurent la route Nassian-Yaga-Kotouba, la liaison Varalé-Gobétan-Kalamon-Frontière du Burkina Faso, le projet Téhini-Carrefour Kouébounou-Bouna et carrefour Kouébounou-Varalé, la route Petit Nassian-Kafolo-Téhini. Soit un total de 419 km dont le bitumage a coûté 265 milliards de FCFA. Pour Hien Yacouba Sié, ces infrastructures doivent également renforcer la mobilité des Forces de Défense et de Sécurité. « L'État de Côte d'Ivoire est au service des populations, les chantiers en cours en sont un témoignage », a-t-il déclaré.

TRANSPORT TERRESTRE : L'ARTI ET LA DGTTC LÈVENT LA SUSPENSION DE LA SOCIÉTÉ « DIARRA TRANSPORT »

Dans un communiqué conjoint transmis à Soir Info, mercredi 26 août 2026, l'Autorité de Régulation du Transport Intérieur (ARTI) et la Direction Générale du Transport Terrestre et de la Circulation (DGTTC) annoncent la levée de la suspension de la société « Waraba Transports » dit Diarra Transport, dont l'un des véhicules est impliqué dans le grave accident survenu le 13 juillet 2026 sur l'axe Odiénné-Touba-Biankouma. La levée de la sanction intervient aux termes du communiqué, après que l'entreprise s'est soumise aux mesures portant sur le transfert à Abidjan de l'ensemble de ses autocars, aux fins d'inspection technique et de vérification, conformément à la réglementation en vigueur ; la vérification de l'aptitude des conducteurs de cette compagnie de transport à l'usage de véhicules de grandes capacités ; la justification de la détention du Certificat d'Aptitude de Conducteur Routier (CACR) par tous les conducteurs de ses autocars ; le suivi de comportement des conducteurs de cette compagnie de transport sur la route vis-à-vis de la vidéooverbalisation ; la mise à jour de ces conducteurs par rapport aux infractions routières vidéooverbalisées ; et le paiement de la totalité des frais justifiés engagés à l'occasion de l'accident.

CRISE À LA MATCA : LE MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE DÉMENT TOUTE IRRÉGULARITÉ ET MET EN GARDE

Accusé de « complicité institutionnelle » dans la crise qui secoue depuis peu la Mutuelle d'Assurance des Taxis-Compteurs d'Abidjan (MATCA), par certains médias en ligne, le ministère de l'Économie, des Finances et du Budget, dans un communiqué rendu public, le mardi 25 août 2026, a apporté un démenti

formel. Il affirme que la mise sous administration provisoire s'est faite dans le strict respect du code de la Conférence Interafricaine des Marchés d'Assurance (CIMA), et met en garde contre des poursuites judiciaires. Accusée, à travers une série de publications faisant état de violation d'une part du code CIMA, mettant sous administration provisoire la MATCA, et d'autre part, des conditions de « mise en place et de pilotage de cette administration provisoire », l'administration des Finances publiques a tenu à réagir en indiquant que l'administration provisoire de la MATCA a été mise en place dans le strict respect des procédures et dispositions du code CIMA, avant de relever que le mandat de l'administration provisoire actuelle repose sur une base légale validée par l'instance de régulation, « en l'occurrence, le Conseil Régional de Contrôle des Assurances (CRCA) ».



10E ÉDITION DES JOURNÉES NATIONALES DU CACAO ET DU CHOCOLAT : LA JEUNESSE AU CŒUR DE L'ÉVÈNEMENT

La capitale économique ivoirienne, Abidjan, abritera du 1er au 3 septembre 2026, au Parc des expositions d'Abidjan – Port-Bouët, la 10e édition des Journées Nationales du Cacao et du Chocolat (JNCC). Placée sous le thème « Le cacao, notre richesse : la jeunesse au cœur de la cacao-culture du futur », cette édition mettra la jeunesse au centre des différentes activités. Selon une note d'information consultée par L'Inter le mercredi 26 août 2026, il s'agira, au cours de cet événement, de célébrer le savoir-faire ivoirien, l'innovation et la nouvelle génération d'acteurs de la filière. Organisé par le Conseil du Café-Cacao, en partenariat avec le ministère de l'Agriculture, du Développement rural et des Productions vivrières, ce rendez-vous incontournable de la filière mettra un accent particulier sur les acquis des précédentes éditions.



TEXTILE : LE CCAK S'ASSOCIE À UN POIDS LOURD DE L'INDUSTRIE CHINOISE

C'est une étape décisive dans la stratégie de développement de la filière coton-textile-habillement en Côte d'Ivoire. Le 25 août 2026, en marge de la Foire InterTextile de Shanghai 2026, le Conseil Coton Anacarde Karité (CCAK) a signé une convention de collaboration avec le Comité Industrie Textile du Conseil Chinois pour la Promotion de l'Industrie et du Commerce (CCPIT-TEX), l'un des principaux leviers de la politique industrielle et commerciale de la Chine dans le secteur. La convention vise à structurer une coopération durable autour de quatre axes majeurs. Notamment l'accroissement des échanges commerciaux entre opérateurs ivoiriens et chinois dans les domaines du coton, du textile et de l'habillement ; la coopération technologique, avec un accent sur le transfert de savoir-faire, l'accès à des équipements modernes et l'adoption de bonnes pratiques industrielles ; la mobilisation d'investissements structurants pour le développement d'unités de transformation locale du coton ; et la formation et renforcement des capacités, à travers des programmes conjoints destinés aux cadres, techniciens et entrepreneurs des deux pays, afin de renforcer les compétences locales et d'accompagner la montée en gamme de la filière.



COP17 / AGRICULTURE RÉSILIENTE ET LA RESTAURATION DES TERRES : LA CÔTE D'IVOIRE RÉAFFIRME SON ENGAGEMENT

L'adéquation entre l'agriculture et les terres arables est l'équation en discussion sur la table des dirigeants mondiaux, réunis à la 17e Conférence des Parties (COP17) de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la Désertification (UNCCD), à Oulan-Bator, en Mongolie. Le thème de ces assises étant : « Restaurer les terres. Restaurer l'espoir ». Le ministère de l'Agriculture, du Développement rural et des Productions vivrières compte des membres dans la délégation ivoirienne conduite par le ministre de l'Environnement et de la Transition écologique, Abou Bamba, à Oulan-Bator. « Cette participation s'inscrit dans la continuité de l'engagement de la Côte d'Ivoire dans les processus internationaux consacrés à la lutte contre la désertification et la dégradation des terres, notamment à la suite de la COP16 tenue à Riyad, en Arabie saoudite, en 2024. Pour le ministère en charge de l'Agriculture, cette rencontre constitue une plateforme stratégique pour renforcer les échanges sur les politiques agricoles durables, partager les expériences nationales et explorer de nouvelles opportunités de coopération en faveur de la restauration des terres et du renforcement de la résilience des territoires agricoles », a précisé Paulin Bouadi Angaman, représentant le ministre Bruno Koné.



BOUAKÉ / ÉCONOMIE CIRCULAIRE ET GESTION DES DÉCHETS : LA DIRECTION RÉGIONALE DE L'ENVIRONNEMENT DU GBÊKÊ MÈNE UNE MISSION DE TERRAIN

Dans le cadre de ses missions de suivi, de contrôle et de régulation des activités susceptibles d'avoir un impact sur l'environnement, la Direction régionale de l'Environnement et de la Transition écologique du Gbêkê a conduit une mission d'inspection et de sensibilisation dans deux entrepôts dédiés à la collecte, au stockage et au recyclage des déchets plastiques, dans le quartier de Dar-Es-Salam, à Bouaké, informe un compte rendu publié le lundi 24 août 2026 sur la page Facebook du ministère de l'Environnement et de la Transition écologique. Cette descente sur le terrain visait notamment à accompagner les acteurs du secteur et à veiller au respect des normes environnementales dans l'exercice de leurs activités de collecte et de concassage. Il s'agissait également de s'assurer que ces opérations sont réalisées dans des conditions de travail appropriées, garantissant la sécurité des personnes qui y interviennent. À travers cette initiative, la Direction régionale de l'Environnement et de la Transition écologique du Gbêkê entend, par ailleurs, renforcer la promotion des bonnes pratiques en matière de gestion des déchets et encourager l'appropriation des principes de l'économie circulaire.

Société



MODERNISATION DE L'ADMINISTRATION : LA 5E ÉDITION DES AWARDS DE LA FONCTION PUBLIQUE LANCÉE

Le lancement officiel de la 5e édition des Awards de la Fonction publique a eu lieu, hier, au siège de la Fonction publique, au Plateau. L'évènement vise à promouvoir l'excellence au sein de l'administration ivoirienne. Représentant la ministre d'État, ministre de la Fonction publique et de la Modernisation de l'administration, Anne Désirée Ouloto, la directrice de cabinet, Bobi Grâce Ouloboté, a donné le top départ de la compétition. Elle a rappelé l'objectif des Awards qui est de reconnaître le travail bien fait, de valoriser l'intégrité, d'encourager l'innovation et de prendre pour exemple les femmes et les hommes qui servent l'État avec responsabilité et dévouement. Pour elle, l'édition 2026 s'inscrit dans le contexte du Plan National de Développement (PND) 2026-2030. « Notre mission n'est pas simplement de distribuer des prix. Nous voulons faire du mérite une référence, de l'excellence une culture et de la performance une exigence », a-t-elle déclaré. Et d'ajouter : « La performance n'est pas seulement ce que l'administration dit d'elle-même. Elle est ce que le citoyen ressent lorsqu'il franchit la porte d'un service public ».



ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR / ORIENTATION 2026 : 88 848 BACHELIERS ORIENTÉS, SOIT 98,1 % DES PRÉINSCRITS

Le gouvernement renforce l'accès aux universités publiques. La Commission d'orientation et d'affectation des bacheliers de la session 2026 a achevé ses travaux. Selon les données communiquées, hier jeudi 26 août 2026 à Abidjan-Plateau, par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, 88 848 bacheliers, soit 98,1 % des 90 548 préinscrits, ont été orientés dans l'enseignement supérieur, contre 98,3 % en 2025. Présidée par le Pr Arsène Toka Kobéa, directeur de cabinet du ministre Adama Diawara, la Commission a procédé aux orientations dans le respect des vœux exprimés, du mérite et des capacités d'accueil des établissements. « Cette opération a notamment permis d'accroître l'accès aux universités publiques, qui accueillent désormais 26 771 bacheliers, soit 30,1 % des préinscrits, contre 27 % en 2025 », a déclaré le collaborateur du ministre Adama Diawara. Cette progression de l'offre publique s'explique, selon le ministère, par les efforts du gouvernement visant à renforcer les capacités d'accueil, notamment à travers la construction de nouvelles universités et l'ouverture de nouvelles UFR et de nouveaux parcours de formation.



DUEKOUÉ / TRAITE DES PERSONNES : 36 VICTIMES RAPATRIÉES VERS LEURS PAYS D'ORIGINE

Trente-six victimes de traite d'êtres humains ont été rapatriées, le mardi 18 août 2026, de Duekoué vers leurs pays d'origine. À la suite du démantèlement d'un réseau présumé de séquestration dans la ville. L'opération a été menée par la Direction régionale de la Solidarité et de La lutte contre la pauvreté du Guémon, en collaboration avec les services locaux du ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfant

(MFFE) et la Commission Régionale des Droits de l'Homme (CRDH). Le retour assisté des victimes s'est déroulé dans une gare routière de Duekoué, en présence du président de la communauté malienne locale et du secrétaire général de l'Association des Commerçants du Grand Marché. Cette opération fait suite à la découverte d'une soixantaine de personnes retenues contre leur gré dans trois habitations situées dans les quartiers koulango et Mures de Duékoué. Alertés, les éléments de la gendarmerie nationale, appuyés par la CRDH et les services sociaux de l'État, ont assuré la mise en sécurité et la prise en charge d'urgence des victimes.



VU SUR LE NET

Politique



CÔTE D'IVOIRE - VIET NAM : UNE COOPÉRATION PARLEMENTAIRE RENFORCÉE AU SERVICE DES RELATIONS BILATÉRALES

Le président de l'Assemblée nationale de Côte d'Ivoire, Patrick Achi, a effectué, du 23 au 26 août 2026, une visite d'amitié et de travail au Vietnam à l'invitation de son homologue vietnamien, Trần Thanh Mẫn. Il était accompagné d'une délégation comprenant notamment les vice-présidents de l'Assemblée nationale, Fatoumata Traoré épouse Diop et Cédric Diarra. Cette visite s'inscrit dans la dynamique de consolidation des relations entre la Côte d'Ivoire et le Vietnam, qui entretiennent des liens diplomatiques depuis plus d'un demi-siècle. Elle intervient également dans un contexte de rapprochement économique marqué, la Côte d'Ivoire étant devenue en 2025 le premier partenaire commercial africain du Vietnam, avec un volume d'échanges avoisinant les 2 milliards de dollars. La séance de travail tenue le 23 août entre Patrick Achi et Trần Thanh Mẫn a permis d'explorer plusieurs pistes visant à renforcer les relations entre les deux institutions parlementaires. Les échanges ont notamment porté sur la mise en œuvre effective du mémorandum de coopération existant, la relance du groupe d'amitié parlementaire, le rapprochement des commissions spécialisées ainsi que le développement des échanges d'expériences en matière législative.

Société



CÔTE D'IVOIRE – BURKINA FASO : AUX FRONTIÈRES, LE DIALOGUE, LA CULTURE ET LE SPORT AU SERVICE DE LA PAIX

Aux frontières entre la Côte d'Ivoire et le Burkina Faso, les communautés partagent des réalités, des défis, mais aussi une histoire et des liens culturels qui dépassent les limites territoriales. Dans ces espaces confrontés à des enjeux tels que les tensions intercommunautaires, l'orpaillage illégal et la criminalité transfrontalière, le renforcement du dialogue et de la confiance apparaît comme un levier essentiel pour préserver la paix et la cohésion sociale. C'est dans cette dynamique que plus de 75 représentants des communautés ivoiriennes et burkinabè, notamment des jeunes, des rois, des chefs traditionnels et des leaders communautaires, se sont réunis les 21 et 22 août 2026 à Doropo. Et ce, autour d'un dialogue transfrontalier consacré à la prévention des conflits et au renforcement de la coopération entre les communautés. Organisée avec l'appui du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) et le financement du Fonds pour la consolidation de la paix (PBF), en collaboration avec des acteurs nationaux, dont la Commission Nationale des Frontières de Côte d'Ivoire (CNFCI), cette rencontre a offert un espace d'échanges directs sur les défis qui affectent les communautés vivant de part et d'autre de la frontière.



COP17-CNULCD : À OULAN-BATOR, LE MINISTRE ABOU BAMBA PORTE LE PLAIDOYER IVOIRIEN POUR UNE AFRIQUE RÉSILIENTE FACE À LA SÉCHERESSE

Le ministre de l'Environnement et de la Transition écologique, Abou Bamba, a donné, à Oulan-Bator (Mongolie), le ton du plaidoyer porté par la Côte d'Ivoire à la 17e session de la Conférence des Parties à la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (COP17-CNULCD) qui se tient du 17 au 28 août 2026. Intervenant, le mardi 25 août, au Dialogue ministériel de haut niveau sur « La résilience face à la sécheresse », le ministre a appelé à un changement de paradigme : « Nous devons passer d'une logique de réponse à la sécheresse à une logique de gestion du risque de sécheresse ; de projets

fragmentés à une action territoriale intégrée ; et des promesses à des résultats mesurables ». Pour la Côte d'Ivoire, cette démarche repose sur quatre priorités structurantes : anticiper pour mieux protéger, sécuriser durablement l'eau, restaurer les terres et les écosystèmes, et placer les populations au cœur de la résilience. Abou Bamba a toutefois estimé que la réponse ne peut être uniquement nationale. « L'Afrique n'a pas besoin d'une succession de projets pilotes isolés. Elle a besoin d'un véritable changement d'échelle », a-t-il affirmé. (Source : CICG)

» AGENCE DE PRESSE

Economie 



LA PRODUCTION DE TILAPIA DEVRAIT ÊTRE MULTIPLIÉE PAR NEUF D'ICI 2031 (PSTACI)

La Côte d'Ivoire ambitionne de multiplier par neuf sa production de tilapia d'élevage à l'horizon 2031 afin de mieux répondre à la demande nationale en poisson, a indiqué, le mercredi 26 août 2026 à Abidjan Cocody, Dr Niamien Kadio Henri Joël, du Programme Stratégique de Transformation de l'Aquaculture en Côte d'Ivoire (PSTACI). Il s'exprimait lors d'un atelier de partage et de validation des résultats de l'évaluation de la chaîne de valeur du tilapia, organisé au Centre Africain de Management et de Perfectionnement des Cadres (CAMPC) de l'Université Félix Houphouët-Boigny de Cocody. Cette ambition s'inscrit dans le cadre du projet FISH4ACP, mis en œuvre en Côte d'Ivoire avec l'appui de l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO), grâce au financement de l'Union européenne et du ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du Développement (BMZ). Le conseiller technique au ministère des Ressources animales et halieutiques (MIRAH), Kaba Ibrahim, a souhaité que les travaux permettent de capitaliser les acquis du projet et de formuler des recommandations utiles aux futures interventions en faveur de l'aquaculture.

Société 



RÉHABILITATION DES FORÊTS : LE MINISTRE ASSAHORÉ KONAN LANCE LA CAMPAGNE D'AGROFORESTERIE À BOLO-OUEST

Le ministre des Eaux et Forêts, Jacques Assahoré Konan, va procéder, le jeudi 27 août 2026, au lancement officiel de la campagne d'agroforesterie dans l'agro-forêt de Bolo-Ouest, à Safa-Manois, dans le département de Sassandra, a appris l'AIP auprès de son service de communication. Cette opération s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la politique nationale de préservation, de réhabilitation et d'extension des forêts, adoptée par le gouvernement en mai 2018, face à la dégradation continue du couvert forestier ivoirien. Pour contribuer à la restauration de Bolo-Ouest, l'État a conclu une convention avec la société KAMIS-CI, à laquelle il est notamment demandé de contribuer à la reconstitution du couvert forestier de cette agro-forêt, dont le taux de couverture est estimé actuellement à environ 10 %, contre 25 % auparavant, sur une période de dix ans. Le programme prévoit l'installation de plantations de palmier à huile, associées à des essences forestières tropicales telles que l'iroko, le bété, l'ilomba, l'acajou, le sipo, le tiama et le koto.



Restez connectés à l'actualité du gouvernement
en vous abonnant à ses réseaux sociaux officiels



Pour toute information, prière contacter le Centre d'information et de Communication Gouvernementale (CICG).
Contact : +225 27 22 22 03 90 / 07 07 09 97 51 - Email : info@cicg.gouv.ci - Site Web : www.gouv.ci

© Cette revue de presse est produite par le Centre d'Information et de Communication Gouvernementale et mise à la disposition des structures ministérielles. Elle n'exprime pas l'opinion du CICG, et ne saurait aucunement engager le Gouvernement de Côte d'Ivoire. Les surtitres et les titres sont ceux des articles de presse à l'original. Prière d'en tenir compte si vous lisez, réimprimez, copiez, archivez ou renvoyez ledit document.

L'ACTUALITÉ GOUVERNEMENTALE À PORTÉE DE CLIC ! 📢

Avec www.gouv.ci,
accédez à l'essentiel de la vie publique : décisions
des Conseils des ministres, démarches administratives,
actualité nationale.



CICG

www.gouv.ci 101

www.gouv.ci - Une information publique, officielle et fiable